

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article733>



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circonscription
Yvetot

L'autorité parentale en milieu scolaire

- École - Relation avec les familles -



Date de mise en ligne : mardi 19 janvier 2016

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

L'exercice de l'autorité parentale

L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient au père et la mère jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant, pour le protéger dans sa sécurité, sa santé, et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne.

Brochure sur l'exercice de l'autorité parentale

La brochure sur l'exercice de l'autorité parentale en milieu scolaire est un guide à destination des parents d'élèves et des professionnels de l'éducation pour faciliter le dialogue, éviter les conflits et indiquer les médiations possibles.

[Télécharger la brochure](#)